



Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil)

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : agecem@gmail.com Site Web : www.agecem.org

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
convoquée le **18 février 2009 à 12h00** au local **C-30** du siège social

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du dernier procès-verbal
6. Entérinement
7. Bilan/Budget
8. Plan d'action
9. Présence de l'armée dans le collège
10. Aide financière aux études
11. RTL
12. Banque
13. Aramark
14. Affaires nouvelles
15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par **David Charbonneau** à **12h50**.

2. Nomination d'un président d'assemblée

L'exécutif de l'AGECEM recommande **M. Louis-Philippe Savoie**, permanent de l'association étudiante comme président d'assemblée.

Il est proposé par Marc-Antoine Goyette

Appuyé par Renaud Cormier

« Que Louis-Philippe Savoie soit nommé au poste de président d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-2.1)

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

L'exécutif de l'AGECEM recommande **M. David Thibodeau**, secrétaire général de l'association étudiante comme secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Renaud Cormier

Appuyé par Jordan L'Écuyer

« Que David Thibodeau soit nommé au poste de secrétaire d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-3.1)

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Louis-Philippe Savoie lit la proposition d'ordre du jour.

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Présidence
- 3 Secrétariat
- 4 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5 Lecture et adoption du dernier procès-verbal
- 6 Entérinement
- 7 Bilan/Budget
 - 7.1 Motdit
 - 7.2 AGECEM
- 8 Plan d'action
- 9 Aide financière aux études
- 10 RTL
- 11 Banque
- 12 Aramark
- 13 Affaires nouvelles
- 14 Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Gabriel Lamarre

Appuyé par Thomas Goyette-Levac

« D'ajouter le point: « Présence de l'armée au collège » au point 9. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-4.1)

L'ordre du jour devient donc le suivant.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présidence
3. Secrétariat
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du dernier procès-verbal
6. Entérinement

7. Bilan/Budget
8. Plan d'action
9. Présence de l'armée au collège
10. Aide financière aux études
11. RTL
12. Banque
13. Aramark
14. Affaires nouvelles
15. Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Renaud Cormier

Appuyé par Jordan L'Écuyer

« D'adopter l'ordre du jour tel que modifié »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-4.2)

5. Lecture et adoption du dernier procès-verbal

Louis-Philippe Savoie fait la lecture du dernier-procès verbal, soit l'assemblée générale du 10 septembre 2008.

Il est proposé par Érika Boucher

Appuyé par Renaud Cormier

« D'adopter le procès-verbal 10 septembre 2008 tel que présenté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-5.1)

6. Entérinement

Louis-Philippe Savoie présente les différents officiers qui demandent à être entérinés par l'assemblée générale, chacun d'eux se présente par la suite.

François Gervais au poste de vice-président aux finances et développement;

Gabriel Fournier au poste de secrétaire aux affaires externes;

Alexandre St-Onge Perron au poste de secrétaire aux affaires sociopolitiques;

Philippe Fortin au poste de secrétaire à l'information.

Il est proposé par Renaud Cormier

Appuyé par Jordan L'Écuyer

« D'entériner en bloc les nouveaux officiers. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-6.1)

7. Bilan/Budget

7.1 MotDit

Renaud Cormier, rédacteur en chef du MotDit, présente le bilan et le budget du MotDit aux étudiants.

Il est proposé par François Descroix

Appuyé par Jordan L'Écuyer

« Que le bilan et le budget du MotDit soient adoptés tel que présenté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-7.1)

7.2 AGECEM

François Gervais présente le bilan et le budget de l'AGECEM aux étudiants.

Il est proposé par Marc-Antoine Goyette

Appuyé par Renaud Cormier

« Que le bilan et le budget de l'AGECEM soient adoptés tel que présenté. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-7.2)

8. Plan d'action

David Charbonneau présente la modification amenée au plan d'action annuel de l'AGECEM. Il explique également que ce qui fut suggérer par le Conseil Central est d'enlever le point élections fédérales et de mettre un point sensibilisation à la politique.

Il est proposé par Mélanie Beauregard

Appuyé par Renaud Cormier

« Que le plan d'action soit révisé tel que recommandé par le Conseil Central. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-8.1)

David Charbonneau présente ensuite les avancées du plan d'action.

9. Présence de l'armée dans le collège

Il est proposé par Gabriel Lamarre

Appuyé par Rémi Lévesque

« Que l'AGECEM accepte que le collège militaire vienne faire du recrutement dans le collège au même titre que les autres universités. »

Gabriel Lamarre explique que le collège militaire offre une formation différente aux étudiants et que ça intéresse certains d'entre eux. Il dit également que chaque personne devrait être libre de pouvoir faire son choix de vie.

Thomas Goyette-Levac répond que cela pourrait créer un précédent en rapport avec l'armée et d'autres institutions telle que l'académie de police. Selon lui, les étudiants ne sont pas là pour se faire « brainwasher » par l'armée.

Rémi Lévesque rappelle le volontariat des gens qui s'enrôlent et que cela crée de l'emploi.

Renaud Cormier rétorque qu'il y a des universités pour tous les goûts et que si quelqu'un s'intéresse à l'armée il n'a qu'à se renseigner lui-même sur le sujet.

Marc-Antoine Goyette demande pourquoi l'AGECEM s'était positionnée dans le passé contre la présence de l'armée dans le collège.

David Charbonneau lui répond que l'assemblée générale considérait que l'armée n'avait pas sa place dans une institution d'éducation car pour beaucoup, elle est un symbole de violence et de guerre. De plus, c'est un peu comme faire la promotion de la guerre.

Julien Royal explique que l'université offre des formations diverses alors que le collège de l'armée n'a pour but que le recrutement de jeunes dans l'armée.

Gabriel Lamarre répond que c'est le collège militaire et non l'armée. Il dit aussi que l'AGECEM doit respecter les droits des étudiants.

Alexandre St-Onge demande la question préalable.

La question préalable est adoptée à majorité.

La proposition est battue à majorité.

Marc-Antoine Goyette rappelle que l'armée offre une carrière et qu'il ne faut pas oublier que c'est utile à la société.

Thomas Goyette-Levac explique qu'il faut que les étudiants continuent à se battre contre l'armée puisqu'il arrive que la direction du collège les invite malgré le désaccord des étudiants.

10. Aide financière aux études

David Charbonneau présente les positions que l'exécutif suggère au sujet de l'aide financière aux études.

- L'AGECEM prône une réduction de la contribution étudiante exigée par le régime des prêts et bourses par la reconnaissance de l'autonomie des étudiants ayant quitté le domicile familial, le rajustement du revenu estimé et l'exclusion des bourses d'étude.
- L'AGECEM prône une réduction de la contribution parentale exigée par le régime des prêts et bourses par l'élévation du seuil de contribution parentale à 45 000\$.
- L'AGECEM prône l'abolition de la contribution du conjoint dans le calcul de l'attribution des prêts et bourses.
- L'AGECEM prône l'indexation automatique des dépenses admises au coût de la vie.
- L'AGECEM prône que les pensions alimentaires ne soient pas considérées comme un revenu par l'aide financière aux études.
- L'AGECEM prône l'inclusion de tous les frais obligatoires payés par les étudiants dans le calcul des frais de scolarité.
- L'AGECEM prône l'abaissement du plafond de prêts.

Pascal Bélair demande s'il existe des barèmes au sujet des pensions alimentaires afin d'éviter les exagérations.

David Charbonneau explique que le tribunal établit généralement quel montant est nécessaire pour le bien-être de l'enfant et donc que le montant attribué à la pension alimentaire ne devrait pas être exagéré.

Louis-Philippe Savoie ajoute que les pensions alimentaires ne sont plus reconnues comme un revenu en ce qui concerne les impôts.

Il est proposé par Renaud Cormier

Appuyé par Marc-Antoine Goyette

« D'adopter les revendications sur l'aide financière en bloc telles que présentées. »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-10.1)

11. RTL

David Charbonneau demande à Marjorie Viau, secrétaire à la vie communautaire, de venir présenter le point.

Marjorie Viau se présente puis explique les demandes que plusieurs organismes communautaires lui ont faites. En effet, la RTL ne prend maintenant plus de billets à l'unité et donc les étudiants doivent obligatoirement acheter une passe d'autobus afin de bénéficier de leur tarif préférentiel. De plus, les chauffeurs ne donnent plus de correspondance ce qui fait qu'une personne ayant besoin de deux autobus afin de se rendre à destination doit payer six dollars. Ces organismes demandent le retour des billets à l'unité et des correspondances afin de pouvoir aider les gens à faible revenu qui ne peuvent pas s'acheter les passes mensuelles ou même les passes fournissant six utilisations du transport en commun.

Matthieu Gadrat demande si les étudiants doivent se positionner sur la question du retour des billets à l'unité et des correspondances.

Marjorie Viau lui confirme qu'il a bien compris.

Cédric D. Frappier demande si le retrait des billets a été fait pour une question environnementale.

Marjorie Viau lui répond que ce n'est pas seulement une question environnementale, mais que c'est aussi une mesure pour contrer la fraude.

Julien Royal explique que c'est une question de volonté et non d'impossibilité qu'il n'y a plus de billet à l'unité, ni de correspondance.

Thomas Goyette-Levac dit que ce serait beaucoup plus simple si la RTL prenait un système de retour de la correspondance avec la nouvelle carte opus.

Marjorie Viau lui explique que c'est déjà le cas et que c'est pour ceux ne pouvant se permettre de payer la carte opus.

Claudia XX tient à commenter que les cartes mensuelles étaient recyclables de même que les correspondances alors que les cartes, étant électroniques, ne le sont pas.

Il est proposé par Matthieu Gadrat

Appuyé par Renaud Cormier

« Que l'AGECEM se positionne pour le retour des correspondances et des billets unitaires en papier »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité. (rés-AGO20090218-11.1)

12. Banque

François Gervais explique qu'il y a actuellement des problèmes avec la caisse Desjardins avec laquelle l'AGECEM fait affaire. En effet, la caisse ayant fait plusieurs changements dû à la crise financière, il est maintenant très compliqué d'avoir des résultats avec celle-ci. Il explique par la suite que l'AGECEM essaie d'encourager le commerce coopératif, mais que la situation est devenue pratiquement ingérable et qu'il faudrait faire affaire avec une banque.

Il est proposé par Matthieu Gadrat

« Qu'une banque c'est comme un chum, ça se tasse. »

La proposition est jugée irrecevable par Louis-Philippe Savoie.

Il est proposé par Renaud Cormier

Appuyé par Marc-Antoine Goyette

« Que l'assemblée générale mandate le conseil d'administration d'évaluer la possibilité de déménager le compte bancaire de l'AGECEM. »

Thomas Goyette-Levac évoque l'idée de faire un appel d'offre et souhaiterait que des choix soient présentés en assemblée générale pour éviter la possibilité que le vice-président aux finances et développement ne choisissent une banque dans laquelle il détient des actions.

Il est amendé par Thomas Goyette-Levac

Appuyé par

« Que l'AGECEM investigue et que le choix final soit décidé en assemblée général »

L'amendement tombe, faute d'appui.

Thomas Goyette-Levac demande le vote.

La proposition est adoptée à majorité (rés-AGO20090218-12.1)

François Gervais suggère par la suite qu'il y ait une position afin que l'AGECEM fasse tout en son pouvoir pour que Desjardins se rende compte de son impertinence et s'excuse à l'AGECEM.

Mathieu Gadrat explique qu'il aimerait que le temps et l'argent des étudiants ne soient pas perdus dans une guerre futile contre Desjardins.

13. Aramark

François Gervais explique que les prix d'Aramark sont élevés. Il suggère l'achat d'une distributrice de boisson gazeuse malgré le fait que le collègue risque d'être fâché contre l'AGECEM par la suite.

Il est proposé par Cédric D. Frappier

Appuyé par Jordan L'Écuyer

« Que l'AGECEM achète une distributrice à boissons froides pour faire pression sur Aramark »

Julien Royal demande le vote.

La proposition est adoptée à majorité (rés-AGO20090218-13.1)

Il est proposé par Marc-Antoine Goyette

Appuyé par Jordan L'Écuyer

« Que l'AGECEM achète une machine à *peanuts* »

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité (rés-AGO20090218-13.2)

14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

15. Levée de l'assemblée

L'épuisement des points à l'ordre du jour étant constaté, l'assemblée est levée à **14h10**.

Louis-Philippe Savoie
Président d'assemblée

David Thibodeau
Secrétaire d'assemblée